Commune de DOMAZAN .fr

Sé Dis Que

N° 776 du 15 juin 2020

Propreté de notre village

Le service technique de la commune fait face de façon récurrente, à des dépôts sauvages d'ordures ménagères, dans les rues, la nature, aux pieds des containers prévus pour les ordures ménagères ou le verre.
Ces actes d'incivismes nuisent clairement à la qualité de notre cadre de vie et engendre des coûts supplémentaires pour le nettoyage de notre village.

Merci de respecter quelques règles simples de fonctionnement :

-Les déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en ordures ménagères ni en collecte sélective **DOIVENT ETRE TRANSPORTES A LA DECHETERIE**
Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au samedi inclus : de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15. Fermeture les dimanches et jours fériés.

Sur place, des agents sont présents pour guider et conseiller les usagers dans le respect du règlement intérieur.

-En cas d'impossibilité d'utiliser la déchetterie, **UNE COLLECTE DES ENCOMBRANTS** peut être assurée;

Démarche : il convient d'appeler le **04 32 62 85 11** pour prendre rendez-vous. Un opérateur confirmera alors le jour et l'horaire d'enlèvement (appeler au moins 72 heures avant le jour de collecte de votre commune).
Les déchets encombrants devront être sortis sur la voie publique (collecte effectuée entre 8 et 19 h).

Il est rappelé qu'une amende pourra sanctionner le fait "d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétence, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit.



Le Site du Pont du Gard vous ouvre à nouveau ses portes depuis le mardi 2 juin de 10h à 17h du lundi au vendredi et de 10h à 18h
le week-end en juin.

Pour assurer la visite dans la sérénité, nous vous remercions d'observer les mesures sanitaires suivantes, mises en place :
- Utilisation obligatoire du gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'accueil et à l'entrée des espace culturels
- Respect d'une distance de sécurité d'un mètre minimum entre les personnes
- Le port du masque est recommandé dans les espaces culturels
- Respect du sens de la visite dans le musée et le cinéma.

L'espace Ludo restera fermé au public, pour des raisons sanitaires;

MAIRIE DE DOMAZAN
2 Avenue des Miougraniers
Tél : 04 66 57 03 28
Fax : 04 66 57 09 74

mairie-domazan@wanadoo.fr
www.domazan.fr

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au vendredi
9h00/12h00
Samedi 9h00/11h45

SE DIS QUE n °776

Directeur publication :
Louis DONNET

Rédaction et mise en page :
Nathalie LEFRANC

Une info à publier ?
communication@domazan.fr

Agence Postale Communale de Domazan
2 Av des Miougraniers
04 66 04 01 74
Du Lundi au vendredi
9h00/12h00
Samedi 9h00/11h45

Le restaurant la table de Sonia a ouvert ses portes depuis vendredi 5 juin au soir

Toutes les normes d'hygiène sont appliquées
Veuillez vous présenter avec un masque obligatoire à l'entrée du restaurant

La table s'adresse au :
Traditionnel (mangeur de viande)
végétarien (pour ceux qui ne mange pas pas de viande)
est Vegan (pour ceux qui ne mange pas de matière animalE)

Horaires d'ouverture :
Mercredi Midi
Pour le soir(ouverture exceptionnelle sur réservation à partir de 10 personnes)
Jeudi midi
Pour le soir (ouverture exceptionnelle sur réservation à partir de 10 personnes)
Vendredi midi et soir
Samedi midi et soir
Dimanche midi

Renseignement ou Réservation au 07 81 91 64 41

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD S'ENGAGE AU CÔTÉ DE LA RÉGION OCCITANIE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Afin d'accompagner la relance du secteur du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité et faire face à la pandémie COVID-19, la Communauté de Communes du Pont du Gard participe à hauteur de 52 000 euros au fonds L'OCCAL régional.
La mobilisation conjointe des collectivités partenaires a pour objectif, dans le contexte exceptionnel actuel et face à l'urgence de la situation, d'apporter aux entreprises, associations ou autres acteurs éligibles au fonds régional L'OCCAL une réponse efficace, cohérente et coordonnée garantissant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire régional.
Deux dispositifs existent :
DISPOSITIF 1 : permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement…) par des avances remboursables prioritairement
DISPOSITIF 2 : accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires au travers de subventions pour anticiper les demandes de réassurance des clientèles et dans les aménagements d'urgence nécessaires au redémarrage de l'activité.

Document téléchargeable sur http://www.cc-pontdugard.fr/

LOCATION

Appartement située au cœur du village : de 3 pièces principales (2 chambres + 1 salon-séjour-cuisine) salle de bain, wc, cave privative,
2 terrasses, une cave commune pour les poubelles et les vélos, un espace extérieur commun aux locataires.
La surface globale est de 57.50m².
Loyer 290€ + 41€ de charges
Dossier à retirer et à déposer en Mairie avant le 20/07/2020

ATTENTION
TRAVAUX
Du 26 juin au 08 juillet
Circulation en
Demi-chaussée avec
feux tricolores
Sur la RD 108

Jeune fille de 18 ans, habitant Domazan, propose du baby-sitting pour le mois de Juillet.
Merci de me contacter au 0785099585

NUMÉROS UTILES

Police Secours 17
Pompiers 18
Gendarmerie Aramon
04 66 57 03 53
Police Intercommunale de nuit
06.37.65.44.27
Enfance Maltraitée
0800 05 41 41
Centre Antipoison
04 91 75 25 25
SAUR 04 30 62 10 00
ENEDIS Dépannage
09 726 750 30
GRDF Dépannage
0800 473 333
SMICTOM
0800 82 10 10
Télécom Dérangement
10 13

Médiathèque.
04 66 04 73 73
mediatheque@domazan.fr
Horaires
Mardi, Mercredi, Jeudi,
9h-12h/13h-18h

PERMANENCE
Monsieur le Maire assurera une permanence le
Samedi 20 juin 2020
de 09h30 à 11h30

Pour être au courant,
Plusieurs réseaux, à vous de choisir le votre :
- **Domazan.fr**
- **Twitter.com/MairieDomazan**
- **Facebook.com/MairieDomazan**